



Photo : fabrizio pizzolante

Le collectif LFR a présenté hier, lors de la journée mondiale des Réfugiés, le bilan de la situation au Luxembourg.

L'intégration des réfugiés patine

Le Collectif Réfugiés Luxembourg (LFR) a fustigé hier l'inaction du gouvernement. Sa politique d'intégration des demandeurs de protection internationale (DPI) et des réfugiés ne serait pas à la hauteur.

Avec un «parcours d'intégration accompagné» (PIA) qui n'apporte rien de nouveau, le LFR constate que la politique d'intégration pour les DPI et les réfugiés est au point mort. Cela serait d'autant plus dommageable que ces populations vont pour la plupart rester au pays.

De notre journaliste
Audrey Somnard

Les associations qui composent le LFR (ACAT, ASTI, Caritas, CLAE, Cefis, Passerell, Reech eng Hand, Amnesty International) se disent globalement déçues par les mesures proposées par le gouvernement pour intégrer DPI et réfugiés. «Le gouvernement a mis en place le "parcours d'intégration accompagné" (PIA), mais aucune association de terrain n'a été consultée... Ce PIA ne contient aucun élément novateur et ne fait que regrouper des mesures existantes. Il y a une absence totale de volonté politique de rendre les DPI

autonomes. Rien n'est fait pour lutter contre la dépendance aux aides sociales qui ont été mises en place en 2012», explique Nonna Sehovic, de Caritas.

Des DPI complètement dépendants

Aides en baisse, coupons généralisés, pas d'accès à des cuisines car les repas sont livrés : les DPI sont complètement dépendants. Ils n'ont pas, pour la plupart, la possibilité de ne serait-ce que d'accéder à un supermarché. Cette dépendance dure de longs mois avant d'avoir une réponse concernant leur statut : «En 2012, quand ces mesures ont été mises en place, seulement 3 % des DPI avaient leur statut de réfugié reconnu. Aujourd'hui nous en sommes à 33 %. Ce projet d'accompagnement est à l'abandon total, malgré la critique du Conseil d'État en octobre 2015. Nous sommes déçus, car au lieu de trouver des solutions, le gouver-

Europe : un afflux pas si massif

L'Europe se dit «confrontée à un afflux massif de migrants» avec 1 015 078 personnes en 2015 et 352 822 personnes en 2016. Il faut noter que la Turquie accueille 2,9 millions de réfugiés, le Pakistan 1,4 million, le Liban 1 million, l'Éthiopie 940 000, l'Iran 900 000 et la Jordanie 700 000. Au total, 84 % des réfugiés se

trouvent dans des pays à faibles revenus. Et tandis que le nombre de réfugiés arrivés en Europe a fortement diminué, le nombre de morts ou disparus sur les routes migratoires a lui encore augmenté par rapport à 2015. En 2016, 4 742 personnes sont mortes ou ont disparu en passant la Méditerranée.

nement n'a pas le courage d'aller au bout de ses propres propositions.»

Sur le plan professionnel, les mois de procédure sans activité sont difficiles pour les DPI. Pourtant, la directive européenne «accueil» permettrait aux DPI de pouvoir réaliser des services communautaires, mais cette mesure n'a pas été mise en place, ce que regrette le LFR. Car si officiellement les DPI ne doivent at-

tendre que six mois pour voir aboutir leur dossier, l'attente est souvent bien plus longue. «Des efforts sont faits pour accélérer la procédure, mais la plupart sont là depuis un an et demi, alors qu'on leur a barré les portes du marché du travail. Cette période d'assistantat et de non-activité forcée est un non-sens, alors que des secteurs comme l'Horesca et le bâtiment sont en pénurie de main-d'œu-

vre», explique Cassie Adelaïde, de l'ASBL Passerell.

Il faut dire que l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) dont les DPI peuvent théoriquement bénéficier est tellement compliquée à obtenir qu'il n'y a eu que quatre demandes en 2016 sur un total de 2 035 DPI. «Nous proposons de simplifier les procédures et faire un diagnostic professionnel trois mois après l'arrivée d'un DPI. Cela permettrait de mettre en place des formations par exemple», ajoute Cassie Adelaïde.

«La plupart des DPI vont rester, et pour ceux qui devront partir s'ils ont bénéficié de formations, ils seront redevables au Grand-Duché, constate Sérgio Ferreira, de l'ASTI. Son jugement est sévère : «Nous avons parlé d'intégration depuis le début au sein du LFR, mais il n'y a plus de plan d'intégration depuis 2014 dans le pays. Le gouvernement a justement invoqué l'afflux de réfugiés, mais il a simplement failli à ses obligations légales.»

65,6 LE CHIFFRE

C'est, en millions, le nombre de personnes dans le monde qui ont été forcées de fuir leur foyer, soit un chiffre sans précédent fourni par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). Il s'agit d'une augmentation de 300 000 personnes en seulement un an. Parmi elles, presque 22,5 millions de réfugiés, dont plus de la moitié ont moins de 18 ans.

Près de la moitié des réfugiés à travers le monde viennent de trois pays : Syrie (5,5 millions), Afghanistan (2,5 millions) et du Soudan du Sud (1,4 millions) où la situation s'est dégradée en un an.



Photo : anouk millet/parlement européen

Jeudi dernier, Young Caritas a reçu le prix européen Charlemagne de la jeunesse pour son projet d'intégration avec les réfugiés.

École : peut mieux faire

Le LFR a également critiqué la gestion de la scolarité des enfants DPI et réfugiés. Pour le collectif, il manque des infrastructures et des enseignants formés pour ces populations. «Le fait d'inclure ces enfants dans les classes avec les autres enfants est un facteur d'intégration important, cela a été reconnu par le Haut-Commissariat aux réfugiés. Dans la réalité, les enfants sont envoyés dans des classes uniquement composées de DPI et réfugiés», explique Sandrine Gashonga, d'Amnesty International Luxembourg.

La France, par exemple, intègre les enfants dans des classes traditionnelles et leur fait suivre paral-

lèlement des cours de français intensif. «Au foyer de Weilerbach, l'école se situe au sein même du foyer. Les enfants n'ont donc aucun contact avec l'extérieur et la population», poursuit-elle.

Une circulaire du 24 novembre 2015 prévoit que ces enfants bénéficient de deux leçons de plus par semaine. D'après le LFR, elle n'est pas appliquée. «Nous voulons que ces enfants intègrent directement l'école fondamentale. Ou qu'au moins ces classes d'intégration soient au sein des écoles pour que les enfants se mélangent, et qu'ils ne restent dans ces classes pas plus d'un an, comme cela est prévu.»

A. S.